

CHIMIE

PHARMACIE

PLASTIQUES

CAOUTCHOUC

VERRE

PETROLE

Numéro 60

Octobre 1982

AGIR POUR NOS PRIORITÉS

ET LA MISE EN ŒUVRE

DES DROITS NOUVEAUX

Les salaires sont bloqués, les prix en principe aussi. Le Parlement discute des lois Auroux. Les discussions continuent sur la Sécurité Sociale et les garanties de ressources. Le Gouvernement met en place une politique de rigueur.

Alors, attendre les décisions, attendre la sortie du blocage, attendre et puis voir ?

Certainement pas, aujourd'hui l'attentisme et, demain, nous subirons les décisions prises par d'autres, nous ne serons pas prêts à utiliser rapidement les possibilités nouvelles que vont permettre les droits nouveaux : développement de la syndicalisation, d'un renforcement du poids des travailleurs dans les organisations syndicales et par là même de la vie syndicale.

Les difficultés économiques que nous traversons sont importantes. Le gouvernement ne peut apporter seul des solutions. Attendre... et la période qui vient sera une période d'austérité pour tous les travailleurs. Et cela la FUC-CFDT ne le veut pas.

La CFDT a clairement dit que la lutte contre l'inflation doit être menée jusqu'au bout.

Les taux d'inflation que nous avons connus ne sont pas supportables.

L'inflation met en cause presque tous les aspects de notre condition de travailleur : notre pouvoir d'achat, notre emploi, notre épargne et les avancées sociales.

Accepter de se situer dans les objectifs gouvernementaux de réduire les taux d'inflation à 10 % et 8 % ne veut pas dire : puisque cela est décidé par le gouvernement attendons... Tout au contraire, cette situation ne fait que donner plus d'importance à nos **priorités**.

Nous le savons, tout ne sera pas possible, raison de plus pour exiger **un effort pour les bas salaires et la réduction des inégalités**.

Les effets de l'inflation ne sont pas identiques pour tous les travailleurs, profitons de cette période pour mettre en place **un système plus juste d'augmentation des salaires**.

Le chômage aggrave la situation économique. Ne perdons pas de temps pour avancer rapidement dans la **réduction de la durée du travail et les créations d'emplois**.

Voilà bien des raisons de ne pas attendre. La FUC-CFDT veut profiter de la sortie de la période de blocage pour avancer sur ses priorités et faire en sorte que la politique de rigueur que nécessite la lutte contre l'inflation ne se transforme pas en politique d'austérité.

Tels sont les objectifs que la FUC-CFDT propose dans la plateforme que vous trouverez pages 2 et 3. La lecture de celle-ci peut susciter quelques questions. Nous avons essayé de répondre à quelques unes en page 4.

Sur les droits nouveaux, là aussi l'attentisme n'est pas de mise. Dès maintenant, il faut saisir les possibilités nouvelles. Leur mise en œuvre va permettre de réunir les travailleurs, de leur donner la parole, de leur permettre d'élaborer collectivement leurs points de vue et de les négocier avec l'employeur.

La mise en œuvre du droit d'expression directe des salariés doit être une priorité des militants et adhérents CFDT. Il y a là des possibilités de reconstituer les collectifs de travail, de permettre aux salariés de présenter leurs visions des problèmes opposées à celles des patrons. Il s'agit de la reconnaissance de la force collective des travailleurs ; moyens de transformer les rapports et le contenu du travail.

Le renforcement du poids des travailleurs et des organisations syndicales est un atout sérieux pour sortir positivement de la période de blocage et orienter les choix économiques.

Non vraiment, il n'y a plus de raisons d'attendre.

Il faut expliquer et agir sur nos priorités, bousculer les habitudes. Il est temps de faire sonner le réveil social.

1 Rattrapage du retard enregistré avant le blocage

Le blocage en juin a touché de façon très inégal les travailleurs.

Les travailleurs du Pétrole ont eu 6 % de janvier à juin 82. Ceux de la Répartition Pharmaceutique ont eu 2 %. D'autres n'ont rien eu.

Il n'est pas acceptable de laisser une telle situation.

Il est nécessaire de remettre les pendules à l'heure avant le blocage. De plus sur cette base de nombreux travailleurs n'atteindraient pas 10 % d'augmentation en 1982.

C'est pourquoi la FUC-CFDT demande un rattrapage dans la limite de 6 % à la date du blocage. Dans notre exemple : pour les travailleurs du Pétrole le compte est bon à JUIN. Pour la Répartition Pharmaceutique, rattrapage de 4 %.

2 Progression du pouvoir d'achat des bas salaires

L'inflation frappe tous les travailleurs, mais le poids est beaucoup plus lourd pour les bas salaires dont la plus grande part est investie dans les besoins élémentaires.

Dans cette période où tout n'est pas possible, il est indispensable d'exiger un effort pour les bas salaires.

Le salaire minimum doit atteindre 3 654 F en NOVEMBRE 1982 et 4 076 F en NOVEMBRE 1983.

Cette revendication de 4 076 F en NOVEMBRE 1983 correspond à l'augmentation du taux d'inflation prévu (10 % en 82 et 8 % en 1983) PLUS une progression du pouvoir d'achat de + 8 %.

La progression du pouvoir d'achat du salaire minimum correspond aux engagements que les pouvoirs publics avaient pris.

3 4 étapes d'augmentations pour tous les salaires jusqu'à fin 1983

En plus du rattrapage à 6 % du 1^{er} semestre 1982, la FUC-CFDT demande 4 étapes d'augmentations jusqu'à Novembre 1983.

Deux étapes en pourcentage, deux étapes en valeur absolue.

Pourquoi en pourcentage et en valeur absolue ? D'abord parce que notre objectif est une progression et un maintien du pouvoir d'achat jusqu'à 2 fois au taux de l'inflation.

Pour faire progresser plus rapidement les bas salaires et réduire les inégalités.

Enfin pour permettre une évolution différenciée du pouvoir d'achat.

Nous revendiquons : 250 F/mois au 1^{er} Novembre 1982, 2 % au 1^{er} Février 1983, 250 F/mois au 1^{er} Juin 1983, 2,5 % au 1^{er} Novembre 1983.

Quelques exemples :

SALAires Octobre 82	1.11.82	1.02.83	1.06.83	1.11.83	Augmentations
SMIC 3 404 F	3 654 F	3 727 F	3 977 F	4 076 F	672 F
5 000 F	5 250 F	5 355 F	5 605 F	5 745 F	745 F
6 800 F	7 050 F	7 191 F	7 441 F	7 627 F	827 F
8 000 F	8 250 F	8 415 F	8 665 F	8 882 F	882 F
10 000 F	10 250 F	10 455 F	10 705 F	10 973 F	973 F
15 000 F	15 250 F	15 555 F	15 805 F	16 200 F	1 200 F

Ces étapes d'augmentations portent sur les salaires réels. En effet, les patrons ont mis beaucoup d'empressement à réaliser le blocage. Il n'est pas sûr qu'ils soient aussi rapides à réaliser la sortie.

L'évolution indispensable des salaires ne peut être réalisée que dans la mesure où les accords de salariés des branches portent sur les salaires réels.



LA PLATE-FORME DE LA FUC-CFDT

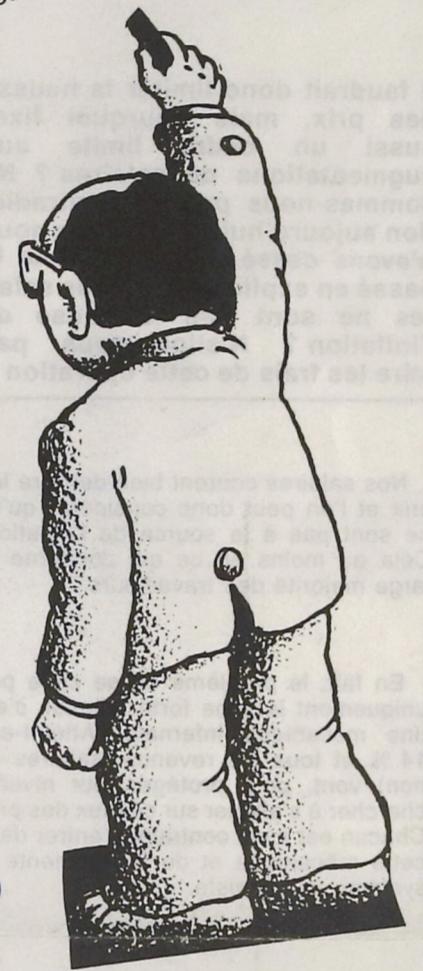
4 Des clauses de garantie

Si nous pouvons accepter l'objectif d'une réduction de l'inflation et donc prévoir une évolution des salaires sur la base des prix à + 10 % en 1982 et + 8 % en 1983, il n'est pas question de faire un marché dupliqué.

La FUC-CFDT exige des clauses de garantie au cas où les prix dérapent. Dans cette hypothèse, il est nécessaire d'obtenir un réajustement automatique des salaires.

Pour cela, nous demandons trois réunions.

- En Février 1983, pour vérifier la progression des salaires et ajuster en fonction de l'indice des prix de 1982 que nous connaitrons alors.
- En Septembre 1983 pour faire le point sur les six premiers mois de l'année.
- En Février 1984 pour ajuster en fonction de l'indice des prix de 1983.



5 Revalorisation des minima et connaissance et contrôle des salaires et des prix dans les entreprises

Les augmentations prévues pour les salaires réels doivent être identiques au même moment pour les minis : la connaissance des salaires réels n'est pas toujours facile.

Ainsi, il doit être prévu un engagement de réaliser dans la branche dès Novembre 1982 (les 250 F d'augmentation du 1^{er} Novembre 1982 doivent porter sur les réels et les minis).

Mais le problème qui se pose pour les minis et leur revalorisation et la réforme des grilles de salaires.

Un engagement à une négociation sur la revalorisation des minima et des classifications au plus tard d'ici le 1^{er} trimestre 1983.

Enfin, il est indispensable de connaître :

- Evolution de la masse salariale des effectifs.
- Niveaux et évolution des salaires par classification.
- Evolution et formation des prix des principaux produits.



6 Réduire la durée du travail

L'inflation est accentuée par le poids économique qui fait peser le chômage, il est donc nécessaire d'avancer rapidement vers les 35 h et la création d'emplois. Le Gouvernement incite les partenaires sociaux à engager des négociations à ce sujet au niveau des branches professionnelles.

Une nouvelle étape est prévue dans la Chimie avec 38 h au 1.02.83 pour tous, sauf les postés continués à 37 h 30.

L'accord Verre Mécanique prévoit une nouvelle négociation dès Octobre 1982.

Les autres branches n'ont rien de prévu ou n'ont même pas d'accord.

La lutte contre l'inflation passe aussi par une réduction de la durée du travail.

La FUC-CFDT, dans les négociations qui s'ouvriront, lèvera salaires et réduction du temps de travail.

Là où il ne sera pas possible de faire progresser la revendication salaires, nous demanderons d'avancer dans la réduction du temps de travail.

Dans les branches à hauts salaires, l'avancée de la réduction du temps de travail peut être plus rapide.

EN BREF

Questions Réponses

Il faudrait donc limiter la hausse des prix, mais pourquoi fixer aussi un cadre limite aux augmentations de salaires ? Ne sommes-nous pas en contradiction aujourd'hui avec ce que nous n'avons cessé d'affirmer dans le passé en expliquant que les salaires ne sont pas la cause de l'inflation ? N'allons-nous pas faire les frais de cette opération ?

Nos salaires courent bien derrière les prix et l'on peut donc considérer qu'ils ne sont pas à la source de l'inflation. Cela au moins en ce qui concerne la large majorité des travailleurs.

En fait, le problème ne se situe pas uniquement là. Une forte inflation c'est une mécanique infernale. Atteint-elle 14 % et tous les revenus (salaires ou non) vont, pour protéger leur niveau, chercher à s'aligner sur ce taux des prix. Chacun est ainsi contraint d'entrer dans cette mécanique et de fait alimente le système inflationiste.

Ce cycle peut durer ainsi longtemps et si on veut le briser, il faut bien à un moment donné prendre comme base de référence des niveaux d'inflation plus bas (10 % ou 8 %).

Pour être efficace, ces objectifs nouveaux doivent s'imposer à tous les revenus et à toutes les catégories sociales. Seul le gouvernement peut fixer ces objectifs nationaux, jouer les arbitres en déterminant de nouvelles règles du jeu social et économique.

Nous pouvons accepter ces nouvelles règles si deux garanties nous sont données et c'est bien ce que renferme notre plate-forme :

– la première garantie c'est la clause de rattrapage. L'inflation peut dépasser les objectifs fixés à cause de certaines catégories sociales qui n'auraient pas respecté cette discipline nationale. Ayant accepté de jouer le jeu, nous ne voulons pas faire un marché de dupes. De ce fait, nous entendons prendre nos précautions avec une clause de rattrapage qui alignerait automatiquement nos salaires sur cette véritable hausse des prix ;

– la seconde garantie, c'est bien qu'en moyenne nos salaires doivent être augmentés autant que l'inflation prévue, soit 10 % en 1982 et 8 % en 1983. C'est bien dans ce sens que notre plate-forme est conçue. Disons le clairement, si nous acceptons de lutter contre l'inflation, nous refusons que cela dérive vers une austérité pour les travailleurs.

Les revendications de la FUC s'inscrivent dans la perspective d'une hausse des prix de 10 % en 1982 et 8 % en 1983. Cela correspond aux objectifs que le Gouvernement a fixé pour lutter contre l'inflation. Pourquoi le Syndicat doit-il se sentir directement concerné par cette lutte ? Est-ce bien défendre les intérêts des travailleurs que de s'engager dans cette voie ?

Il est vrai que dans notre société on avait pris l'habitude de vivre avec une forte hausse des prix et que l'on finissait par admettre cette situation. Pourtant il n'est guère besoin d'être économiste pour constater que l'inflation met en cause presque tous les aspects de notre condition de travailleur.

L'inflation attaque nos revenus de salariés par tous les borts. Les salaires n'en finissent pas de courir derrière les prix, s'essoufflent et progressivement cela ronge notre pouvoir d'achat. L'épargne populaire se dévalorise chaque année à cause de taux d'intérêts de plusieurs pourcent en-dessous de l'inflation. Les tranches d'impôts plus fortes touchent chaque année un plus grand nombre de salariés. De nombreux produits deviennent moins accessibles du fait des prix qu'ils atteignent...

L'inflation renforce aussi les inégalités puisqu'elle exerce ses méfaits avec plus d'intensité sur ceux qui sont déjà les plus défavorisés.

L'inflation met en péril nos industries et notre emploi. Si chaque année notre hausse des prix est de 4 à 5 % plus élevée que celle de nos pays concurrents, il est évident que nos produits deviennent rapidement moins compétitifs. Nos exportations sont plus difficiles, notre marché intérieur est envahi par des produits étrangers moins chers. A la longue, cela se traduit par des licenciements, des fermetures d'usines.

L'inflation freine ou détruit les possibilités de progrès ou avancées sociales. Dans de telles conditions, nous pouvons toujours faire des efforts, mais ceux-ci sont engloutis pour compenser notre handicap sur les prix. Cela au lieu de permettre un développement de l'emploi, une revalorisation des bas salaires, une réduction de la durée de travail...

On ne dira jamais assez que les premières victimes de l'inflation sont bien les salariés et plus particulièrement les plus défavorisés d'entre eux. **Nous sommes bien directement intéressés par cette lutte contre l'inflation.**

Maintenant, il est bien certain que si nous sommes perdants dans cette affaire, c'est aussi que d'autres catégories sociales doivent y trouver leur intérêt. C'est pour cela que nous exigeons que la lutte contre l'inflation soit menée jusqu'au bout. Le gouvernement doit s'attaquer aux causes profondes de ce mal : spéculations, situations et professions privilégiées, circuit de distribution archaïque, fiscalité favorable aux riches...

Réponses à quelques questions

Jusque là toutes ces explications ne sont guère différentes de celles que le gouvernement peut exposer aussi de son côté. Alors, où sont donc les objectifs prioritaires de la FUC et ne fait-on pas du suivisme par rapport aux pouvoirs publics ?

Tout d'abord, ne nous faisons pas d'illusions. Si le gouvernement a pu donner l'impression d'aller dans ce sens, il faut reconnaître qu'aujourd'hui, au moment de la mise en application, les positions sont bien plus défavorables. On doit constater que les déclarations correspondent à une baisse du pouvoir d'achat et il existe une large différence entre nos propositions et celles du gouvernement.

Ce n'est pas parce que nous acceptons le cadre de l'inflation fixé par le gouvernement que se trouvent abandonnées nos priorités sur les salaires. Au contraire, notre plate-forme loin de mettre dans l'ombre ces priorités, elle les réaffirme plus clairement que jamais. La rigueur et la sortie du blocage doivent être mises à profit pour faire entrer dans les actes nos objectifs de progression des bas salaires et de réduction des inégalités.

Nous avons condamné le blocage et ses conséquences injustes. Nous récidivons et nous revendiquons, pour tous les salariés, un rattrapage des salaires pour la période qui a précédé le blocage (de Janvier 82 à Juin 82), dans la limite des 6 % d'inflation qui était intervenue.

Nous entendons que le SMIC continue à être revalorisé et bénéficie d'une progression de pouvoir d'achat de + 8 % en deux ans et cela évidemment en plus de la hausse des prix.

Nous proposons pour les salaires réels, fin 82 et 83, des augmentations en partie hiérarchisées et en partie égale pour tous. Ces revendications répondent bien à notre triple objectif CFDT : la réduction des inégalités, la progression des bas salaires et le maintien du pouvoir d'achat de la grande masse des salariés.

Si notre plate-forme s'aligne derrière quelque chose, c'est bien avant tout et seulement derrière nos priorités CFDT.

